

Image not found or type unknown



Vente de contrefaçon sur internet

Par **romain31**, le **03/01/2008 à 11:20**

bonjour, rn j'ai acheter un article de marque sur internet et lors de la livraison je me suis aperçu que celui ci était une contrefaçon, alors que le prix, lui, était celui du vrai. Les photos du produit sur le site sont celles du vrai produit. rn J' aurai voulu savoir quels sont les recours pour ce litige. rn Merci.

Par **freesonnerie**, le **04/01/2008 à 15:01**

Bonjourrrn C'est de la vente par correspondance, vous bénéficiez donc du délai de rétractation de 7 jours. Appelez le site et dites que vous ne voulez plus du produit. Ils doivent vous le reprendre.